



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ONISEP

MON
ORIENTATION
EN LIGNE

FLASH INFO

MON
ORIENTATION
EN LIGNE

n° 14 - juillet 2025



Publications

→ Nouvelles publications



Collection « Parcours » : *Numérique*.

Collection « Parcours » : *Cinéma*.

→ Site Onisep

www.horizons21.fr est remplacé par www.onisep.fr/horizons21.

Collège / Lycée

→ Baccalauréat: une nouvelle épreuve anticipée de maths en 2026

À compter de la rentrée prochaine, tous les élèves de 1^{re} générale et technologique passeront une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques. La première session se tiendra en juin 2026, pour les candidats au baccalauréat 2027.

Les modalités ont été publiées au [Bulletin officiel du 12 juin 2025](#).

À lire: l'[article](#) en ligne sur le site du ministère chargé de l'Éducation nationale.

→ Groupes de besoins: des ajustements après un premier bilan de l'IGÉSR

Un rapport de l'IGÉSR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) analyse la manière dont les groupes de besoins, mis en place en septembre 2024 dans les classes de 6^e et de 5^e, atteignent ou non les objectifs qui leur étaient fixés. Le rapport rend compte de la diversité de mise en œuvre du dispositif au collège et identifie une série de contraintes organisationnelles. Il souligne certaines difficultés rencontrées par les enseignants pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles afin de les adapter aux différents publics accueillis, et principalement aux élèves les plus fragiles.

Il formule cinq recommandations visant notamment à redonner de l'autonomie aux chefs d'établissement dans les choix à opérer localement et à développer la formation des professeurs du 2^d degré à la gestion de l'hétérogénéité des élèves et au traitement de la grande difficulté scolaire.

Ces groupes de besoins actuellement mis en place en classe de 6^e et de 5^e seront maintenus l'année prochaine (cf. la précédente lettre d'info), mais feront l'objet de « modalités ajustées », d'après le ministère.

À lire: le [rapport](#) de l'IGÉSR.

→ Tests de positionnement en 2^{de} et en 1^{re} année de CAP 2024

En septembre 2024, les élèves entrant en 2^{de} ont passé des tests de positionnement sur un support numérique en français et en mathématiques, pour la 7^e année consécutive.

- Au niveau national, en 2^{de} générale et technologique, les performances des élèves en français sont stables par rapport à la rentrée 2023, mais restent inférieures à celles des rentrées 2020 à 2022. En mathématiques, les résultats sont en hausse depuis 2021.

- En 2^{de} professionnelle, les performances en français des élèves sont en baisse depuis 2021, alors qu'en mathématiques, les résultats sont stables, équivalents à ceux de 2020.

Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons en français, alors qu'en mathématiques, la situation est inversée.

- En 1^{re} année de CAP, 16,9 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires de « littératie » ; 20,8 % ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en « numératie ». Trois quarts des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en compréhension de l'oral. Par ailleurs, les filles présentent de meilleurs résultats en « littératie » que les garçons. C'est l'inverse en « numératie ».

À lire : les Notes d'information [n° 25-24](#) et [n° 25-25](#) de la DEPP d'avril 2025.

→ Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances

À la rentrée 2024, 2,3 millions d'élèves scolarisés en classe de 6^e, de 4^e, de 2^{de} et de 1^{re} année de CAP ont été interrogés par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) sur leur confiance en eux et sur leurs orientations futures.

Les résultats font apparaître des différences importantes entre filles et garçons : quel que soit leur niveau, notamment en mathématiques, les filles se déclarent moins confiantes que les garçons dans leurs performances aux évaluations. Ainsi, les mathématiques attirent moins les filles, y compris les plus performantes d'entre elles.

Par ailleurs, à tous les niveaux interrogés, elles se projettent dans l'année scolaire de façon moins sereine que les garçons.

À lire : la [Note d'information n° 25-26](#) de la DEPP d'avril 2025.

→ Contrôle du privé sous contrat

Une [note de service](#) vise à « préciser le rôle des services déconcentrés de la DGFiP (direction générale des finances publiques) et du MENESR (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) dans le contrôle des établissements d'enseignement privés sous contrat au regard des règles de transparence financière, issues de plusieurs sources juridiques différentes », mais aussi à « organiser la coordination entre les services académiques et les directions départementales et régionales des finances publiques (DD/DRFiP) pour l'exercice des contrôles administratifs et financiers de ces établissements ».

→ Politique d'éducation prioritaire : rapport de la Cour des comptes

La France figure parmi les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) où le niveau scolaire des élèves issus de milieux défavorisés est en baisse depuis 20 ans. Dans ce contexte, les inégalités sociales continuent de peser lourdement sur les trajectoires éducatives.

Commandé par la commission des finances du Sénat, ce rapport a pour objectif d'évaluer les effets de la dernière réforme de l'éducation prioritaire, dite « refondation », engagée en 2015. Cette réforme avait notamment permis de labelliser 1093 réseaux de deux types : les REP (réseaux d'éducation prioritaire) et les REP+.

Pour la Cour des comptes, « l'éducation prioritaire apparaît aujourd'hui comme une politique publique qui segmente le service public de l'éducation, qui s'éloigne des objectifs initiaux en termes de réussite des élèves et aboutit à un système peu lisible et peu efficient ». Elle préconise que « cette politique puisse être réformée, sans délai, en suivant deux orientations : mettre en cohérence l'ensemble des moyens concourant à la mixité sociale et à l'égalité des chances, et réviser les mécanismes d'allocation des moyens pour plus de progressivité ».

À consulter : le [rapport](#) de la Cour des comptes de mai 2025.

→ La part du temps d'enseignement non assuré dans les établissements publics du 2^d degré en 2023-2024

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 9 % des heures d'enseignement n'ont pas été assurées dans les établissements publics du 2^d degré, dont 7 % en raison du non-remplacement des enseignants absents et 2 % du fait de la fermeture totale de l'établissement.

La note de la DEPP précise également qu'il y a peu d'écarts de temps d'enseignement non assuré entre établissements selon l'origine sociale des élèves accueillis, mais les collèges en éducation prioritaire subissent davantage la perte d'heures.

À lire: la [Note d'information n° 25-36](#) de la DEPP de juin 2025.

Orientation

→ Plan « Filles et maths »

Ce plan présenté par Élisabeth Borne le 7 mai 2025 a pour objectif de renforcer la place des filles dans les cursus scientifiques. Ce plan repose sur trois piliers:

- former et sensibiliser les personnels de l'Éducation nationale;
- renforcer la place des filles dans les enseignements qui ouvrent vers les filières d'ingénieur et du numérique;
- ouvrir les horizons des jeunes filles et susciter des vocations.

Il comporte différentes mesures, par exemple: formation dès la rentrée 2025 des personnels de l'Éducation nationale aux « biais de genre »; création de classes à horaires aménagés en 4^e et en 3^e en mathématiques et en sciences (CHAMS) avec des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (avec 50 % de filles); mise en place de cibles de filles à l'entrée en CPGE scientifique avec un minimum de 30 % en 2030...

Lors d'une audition par la délégation au droit des femmes du Sénat le 5 juin 2025, la ministre a apporté quelques précisions. Ainsi, à la rentrée 2026, l'enseignement SNT (sciences numériques et technologiques) de 2^{de} ainsi que la voie STI2D seront renouvelés.

Concernant les CHAMS, une expérimentation est lancée dès la rentrée 2025 dans certains établissements de cinq académies (Normandie, Amiens, Nancy-Metz, Bordeaux et Martinique).

À lire: les articles relatifs au [plan « Filles et maths »](#) et aux [classes à horaires aménagés](#) sur le site du MENESR.

→ Synthèse de la concertation nationale sur l'orientation des élèves

Lancée en décembre 2024, la concertation nationale sur l'orientation des élèves a porté sur trois axes: gouvernance; accompagnement; information sur les métiers et les formations. Ce rapport, rédigé en avril 2025, en synthétise les principales contributions.

Les auteurs rappellent que la lutte contre les inégalités scolaires a été au cœur des débats. Les concertations régionales soulignent l'importance d'intégrer pleinement l'orientation dans l'acte éducatif, en clarifiant ses objectifs et en renforçant la gouvernance partagée et la coordination des acteurs.

Le système éducatif doit reconnaître un droit à l'erreur, faciliter les réorientations et mieux associer élèves et familles pour des choix éclairés.

À lire: le [rapport de l'IGÉSR n° 24-25-236A](#) d'avril 2025.

→ Plan « Avenir »

Sur la base de la synthèse de l'IGÉSR relative à la concertation sur l'orientation, le ministère chargé de l'Éducation nationale, en lien avec Régions de France, a élaboré un plan d'action. Le 5 juin 2025, Élisabeth Borne a annoncé le plan Avenir, fondé sur trois principes: un principe d'égalité et d'équité; un principe d'émancipation et de responsabilité; un principe d'accompagnement au long cours et de droit à l'erreur.

Ce plan s'articule autour de six priorités:

- faire de l'orientation un projet partagé;
- éduquer à l'orientation pour rendre l'élève acteur de son parcours;
- mieux préparer aux études supérieures;
- faciliter la transition lycée-enseignement supérieur;
- répondre aux besoins du pays, notamment dans les filières numériques et technologiques;
- renforcer la complémentarité État-Régions.

Parmi les mesures phares : la valorisation de la plateforme Avenir(s) de l'Onisep. En parallèle, la directrice générale de l'Onisep est chargée de proposer, d'ici mi-juillet, des évolutions pour mieux articuler les missions de l'opérateur avec celles du ministère.

À consulter : le [dossier de présentation du plan « Avenir »](#) en ligne sur le site du ministère.

→ La nouvelle politique publique de l'orientation

Un nouveau dossier d'actus consacré à la politique de l'orientation est disponible sur [OnisepDoc](#).

→ Les choix à faire sur l'orientation sont-ils trop précoces en France ?

Une enquête OpinionWay commandée par l'entreprise Edumapper et publiée le 3 juin 2025 s'intéresse aux jeunes et à l'orientation scolaire et professionnelle. Parmi les résultats de l'enquête, il apparaît que 73 % des jeunes expriment une inquiétude quant à leur avenir. Par ailleurs, 72 % des répondants estiment que le choix de l'orientation scolaire intervient trop tôt dans le parcours éducatif, tandis que 62 % considèrent que les élèves ne sont pas suffisamment préparés à faire ce choix.

En ce qui concerne l'accès à l'information sur l'orientation, 47 % des jeunes déclarent ne pas avoir disposé de toutes les informations nécessaires durant leur scolarité au collège ou au lycée. De plus, plus de 1 jeune sur 2 (56 %) affirme regretter son orientation, invoquant un manque d'accompagnement et d'informations au moment de la décision.

Pour améliorer l'accompagnement dans ce processus, 31 % des répondants souhaiteraient avoir davantage accès à des témoignages d'étudiants et de professionnels et 29 % aimeraient accéder facilement à des informations sur les débouchés professionnels.

À consulter : l'[enquête](#) en ligne sur le site OpinionWay.

→ Le droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire

Ce rapport du Défenseur des droits dresse un état des lieux de l'effectivité du droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire. Il souligne les multiples obstacles qui freinent l'accès à une orientation choisie et éclairée : complexité de la gouvernance, insuffisante coordination entre acteurs, inégalités territoriales, socio-économiques ou de genre, manque de formation des personnels éducatifs ou encore fragilité des ressources humaines et matérielles mobilisées. À travers une analyse approfondie et des témoignages de jeunes, ce rapport met en lumière une politique publique morcelée, parfois illisible pour les élèves et leurs familles et appelle à une véritable reconnaissance du droit à l'orientation comme un droit fondamental de l'enfant. Il formule 70 recommandations.

À lire : « [Le droit à l'orientation dans l'enseignement secondaire : un droit à déployer pour tous les jeunes](#) », rapport du 3 juin 2025.

Créations et abrogations de diplômes

- **CAP maintenance des véhicules** (l'option A voitures particulières devient l'option véhicules légers).
- **Bac pro maintenance des véhicules** (l'option A voitures particulières devient l'option véhicules légers).
- **CAP employé technique de laboratoire** abrogé (dernière session en 2026 avec une session supplémentaire en 2027 pour les candidats ajournés en 2026).
- **CAP conducteur routier de marchandises option livraisons de proximité** remplace le CAP conducteur livreur de marchandises.
- **CAP conducteur routier de marchandises option livraisons longue distance** remplace le CAP conducteur routier de marchandises.
- **Bac pro conducteur routier de marchandises** remplace le bac pro conducteur transport routier de marchandises.

Enseignement supérieur

→ Classes préparatoires aux grandes écoles

Le comité régional d'orientation des CPGE franciliennes, mandaté par Bernard Beignier, ancien recteur de Paris, a formulé neuf recommandations visant à faire évoluer le modèle actuel des CPGE. Ces propositions portent notamment sur l'élargissement du vivier de recrutement, le renforcement de l'attractivité des filières, la sécurisation des parcours étudiants, ainsi que l'optimisation de l'offre de formation. L'objectif principal est de redéfinir la carte des CPGE en Île-de-France, tout en maintenant les moyens existants.

À consulter: le [rapport](#) en ligne sur le site de l'IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation) d'avril 2025.

→ CPGE et STS de proximité: quels effets sur l'orientation des élèves?

Une note de l'IPP (Institut des politiques publiques) analyse l'impact de la création de CPGE et de STS (sections de techniciens supérieurs) dites « de proximité » entre 2006 et 2015. La distance géographique d'une formation joue un rôle déterminant dans les choix d'orientation des élèves.

L'étude montre que l'ouverture de classes « de proximité » augmente significativement les chances pour les élèves des lycées concernés, notamment en zones rurales, de s'orienter vers ces filières. Ces résultats soulignent l'importance de repenser le maillage territorial de l'offre de formation pour favoriser une plus grande équité et encourager la mobilité sociale.

À consulter: la [Note IPP n° 114](#) de mars 2025.

→ Situation des ESAD (écoles supérieures d'art et de design)

L'École supérieure d'art et de design de Valenciennes fermera définitivement le 27 juin 2025, après plus de 200 ans d'existence (source AEF). Cette décision fait suite à l'arrêt de son financement par ses fondateurs: la Ville de Valenciennes, Valenciennes Métropole et le ministère de la Culture. Les étudiants doivent désormais se réorienter vers d'autres établissements.

Une trentaine de présidents d'écoles supérieures d'art et de design publiques ont adressé une lettre ouverte à la ministre de la Culture, Rachida Dati, pour demander un soutien massif face à une crise majeure touchant leurs établissements, financés à plus de 80 % par les collectivités territoriales. Ils alertent sur le risque de fermetures successives si aucune mesure urgente n'est prise, et soulignent l'importance de préserver le maillage territorial de l'offre publique en art et design.

Par ailleurs, à partir de l'année universitaire 2025-2026, **les étudiants boursiers inscrits dans les écoles d'art et de design territoriales seront désormais exonérés de frais d'inscription**. Jusqu'ici, cette exonération n'était pas encadrée, entraînant des pratiques variables selon les établissements. L'État prendra désormais en charge les frais à hauteur de 458 €, soit le montant appliqué dans les écoles nationales. En contrepartie, les écoles territoriales devront garantir la gratuité des frais d'inscription pour les étudiants boursiers.

→ Campus connectés

Présentée le 21 mai 2025, une étude du cabinet Bartle confirme l'efficacité des campus connectés, avec des effectifs en hausse, un taux de réussite de 85 %, et de nombreux étudiants affirmant qu'ils n'auraient pas pu poursuivre d'études sans ce dispositif. L'État réaffirme son engagement avec une dotation de 2 millions d'euros prévue en 2026. Un nouvel appel à conventionnement de 3 ans sera proposé aux collectivités et établissements volontaires à l'été 2025.

À lire: le [communiqué de presse](#) en ligne sur le site du ministère.

Vie étudiante

→ Guide de la vie étudiante 2025

Ce guide permet aux lycéens qui s'apprêtent à entrer dans l'enseignement supérieur de connaître leurs droits et de s'informer sur les démarches.

À consulter: le [guide](#) en ligne sur le site du ministère.

→ CVEC: rapport de la Cour des comptes

Dans un rapport d'évaluation publié le 13 mai 2025, la Cour des comptes reconnaît que la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) apporte des bénéfices concrets aux étudiants, mais souligne que le dispositif repose sur une organisation complexe. Elle appelle à améliorer sa gestion, à renforcer la transparence sur l'utilisation des fonds et à consolider les avantages directs pour les étudiants. Elle préconise une série de pistes pour rendre le dispositif plus efficace.

À consulter: le [rapport](#) de la Cour des comptes de mai 2025.

Formations paramédicales et médicales

→ Technicien/technicienne de laboratoire

Un [arrêté](#) porte modification de la liste des titres, diplômes et certificats requis pour exercer la profession de technicien/technicienne de laboratoire médical et en porter le titre.

Égalité femmes/hommes

→ L'influence des stéréotypes de genre et des facteurs sociaux sur les choix de carrière

L'association Elles bougent, en partenariat avec l'institut OpinionWay, a mené en mars 2024 une enquête nationale inédite auprès de 6125 femmes, dont 4 202 ingénieures et techniciennes en activité et 1 923 étudiantes en formation scientifique ou technique.

Intitulée « Carrières en sciences: l'orientation est-elle toujours genrée en 2024 ? », cette étude met en lumière une réalité préoccupante: les stéréotypes de genre continuent de peser lourdement sur l'orientation des filles vers les métiers scientifiques. En France, seulement un quart des ingénieurs en activité sont des femmes, et les femmes ne représentent que 30 % des étudiants en sciences.

À consulter: l'[enquête](#) en ligne sur le site de l'association.

→ « Les inégalités entre femmes et hommes, de l'école au marché du travail »

Un rapport de la Cour des comptes met en lumière les différences structurelles et persistantes entre les parcours des femmes et des hommes, en soulignant l'influence déterminante des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge. Ces stéréotypes façonnent les choix d'orientation scolaire et professionnelle, et contribuent à maintenir des inégalités tout au long de la vie.

Un paradoxe majeur est mis en évidence: bien que les femmes soient aujourd'hui plus diplômées que les hommes, elles accèdent moins fréquemment aux postes les plus valorisés socialement et économiquement. Elles sont également sous-représentées dans les métiers les mieux rémunérés, notamment dans les domaines scientifiques, techniques et de direction.

À lire: le [rapport](#) de la Cour des comptes.

→ Sous-représentation des femmes dans les écoles d'ingénieurs les plus sélectives

Bien que les femmes soient aujourd'hui majoritaires dans l'enseignement supérieur en France, elles restent largement sous-représentées dans les grandes écoles d'ingénieurs, en particulier celles qui sont les plus sélectives. Deux hypothèses sont souvent avancées pour expliquer ce déséquilibre: des différences de performance ou des préférences d'orientation.

Or les analyses montrent que ni les performances avant l'entrée en CPGE, ni les préférences exprimées par les candidates ne sont en cause. Le véritable point de bascule se situe au cours des années de CPGE, notamment dans les filières les plus exigeantes, les classes « étoile », où l'on observe une inversion progressive des écarts de performance entre les sexes. Ce décrochage des femmes, combiné à un léger désavantage observé le jour du concours, contribue à leur sous-représentation dans les écoles d'ingénieurs les plus prestigieuses.

À lire: la [Note de l'IPP n° 115](#) de mai 2025.

→ « Lutter contre les stéréotypes filles/garçons. Quel bilan de la décennie, quelles priorités d'ici à 2030 ? »

Après plusieurs décennies de recul, une résurgence de l'adhésion aux stéréotypes de genre est observée chez les jeunes adultes ces dernières années. Dans le même temps, les progrès vers l'égalité entre les sexes stagnent et les inégalités persistantes continuent d'alimenter ces représentations genrées.

Dans un rapport inédit, France Stratégie dresse un état des lieux des stéréotypes chez les adolescents, en s'appuyant sur une enquête originale. Le rapport explore l'évolution des inégalités entre filles et garçons dans différents domaines de socialisation : école, loisirs, famille, médias, etc.

Les autrices, Marine de Montaignac et Cécile Jolly, formulent 20 recommandations concrètes pour renforcer la lutte contre les stéréotypes d'ici 2030. Elles insistent sur le rôle central que peuvent jouer les politiques publiques, en agissant dans toutes les sphères de socialisation des jeunes.

À consulter : le [rapport](#) publié le 12 mai 2025 en ligne sur le site du Haut Commissariat à la stratégie et au plan.

Retrouvez les derniers numéros de Flash Info
Mon orientation en ligne sur [OnisepDoc](#).

Mon orientation en ligne (MOEL) est un service gratuit d'aide à l'orientation qui apporte des réponses personnalisées par mél, tchat et téléphone.
Pour plus d'informations : www.monorientationenligne.fr.

Rédaction : Suzanne Albano, Hakima Bahi, Lucie Bendaouadj.